

« SÉVICES AUX ENFANTS »

La lettre du Colloque

Nul ne peut rester indifférent face à un enfant maltraité. Encore faut-il savoir lever le déni et reconnaître la maltraitance. Celle-ci touche toutes les classes sociales et serait responsable d'une à deux morts par jour d'enfants de moins de 15 ans sur le territoire national. L'incertitude sur les chiffres de la mortalité due à des sévices est très dérangeante et témoigne de la difficulté à établir un diagnostic de certitude et de s'en donner les moyens encore de nos jours. Les petits enfants sont les plus touchés.

Si on extrapole les résultats des études récentes menées dans les pays à haut revenu à la France, dix pour cent de nos enfants seraient en danger. C'est l'affaire de chacun et avant tout celle des médecins d'identifier un enfant maltraité ou à risque. C'est l'ODAS (Observatoire national de l'action sociale décentralisée) qui a introduit la distinction entre enfants maltraités et enfants en risque, regroupés sous l'appellation d'enfants en danger. En France, c'est la notion de danger qui fonde la protection de l'enfance. Ceci a abouti d'une part à la création d'un Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) et d'autre part a contribué à la réflexion ayant servi de base à la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

Certes, toute prévention est illusoire si le premier passage à l'acte par l'adulte maltraitant conduit d'emblée à la mort de l'enfant. Encore faut-il identifier la cause de la mort comme étant une maltraitance. Pour les autres et selon le fameux adage « *On ne trouve que ce que l'on cherche* », il est capital pour les professionnels de santé d'identifier la cause de chaque lésion traumatique chez un enfant, y compris de la plus petite ecchymose chez un nourrisson qui ne se déplace pas tout seul. En effet, faire la part entre accident et maltraitance est souvent difficile mais c'est là tout l'enjeu pour les professionnels, qu'ils soient médecins, enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, policiers ou magistrats. Connaître toutes les formes que peut prendre la maltraitance est de ce fait indispensable.

Ce colloque a plusieurs buts. Tout d'abord, faire le point sur l'épidémiologie afin de mieux cerner les enfants en danger et tenter d'approcher le nombre réel de morts. Ensuite se pencher sur les différentes formes que peuvent prendre les sévices afin de faciliter leur identification. Enfin préciser le cadre légal pour la prévention et le signalement.

Dr Caroline REY-SALMON

*Pédiatre, Médecin légiste,
Hopital Hotel-Dieu, PARIS*

Dr Caroline RAMBAUD

*Pathologiste pédiatrique, Médecin
légiste, Hopital R. Poincaré, GARCHES*



C.L.E.F. : Centre de Liaison, d'Etude et de Formation

26 rue Pierre Semard - 92320 Châtillon, Tél. : 01 48 54 49 - Port : 06 33 80 23 37 - Fax : 01 48 58 17 - info@clef.org - www.le-def.fr
S.A.R.L., au capital de 5000 Euros - N° SIRET : 490 521 291 RCS NANTERRE.

Organisé par
Le
C.
L.
E.
F.



COLLOQUE

Vendredi 24 mai 2013
de 8 h 00 à 18 h 00

« SÉVICES AUX ENFANTS »

*Maltraitance, violences physiques et mentales,
Cadre légal et droits des enfants*

Sous la Présidence des Docteurs

**Caroline REY-SALMON
Caroline RAMBAUD**



Sous l'égide de l'association
ENFANCE ET PARTAGE

Espace Notre Dame des Champs
92 bis, Boulevard du Montparnasse Paris 75014